Image not found or type unknown

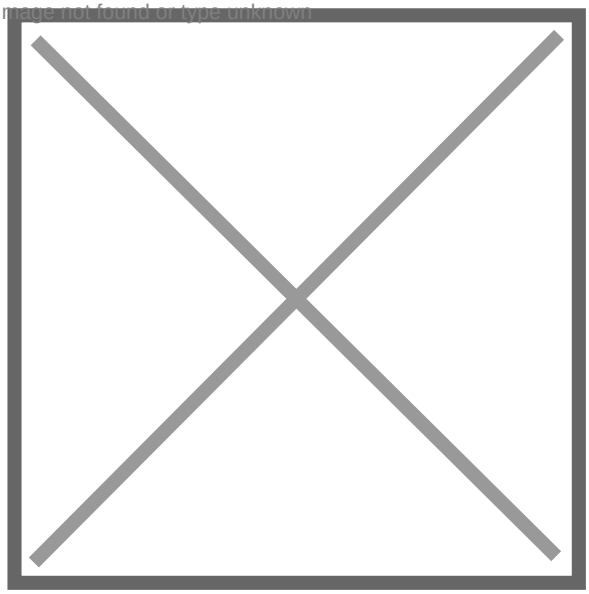

Contrat agent commercial: y a t'il une période d'essai?

Par **kerby34_old**, le **21/11/2007** à **17:02**

bonjour,

quelqu'un pourrait il me dire avec certitude s'il vous plait si dans le cadre du contrat qui le lie à son mandant un agent commercial peut avoir une période d'essai?
dans l'affirmative, celle-ci est elle comme du vrp et donc limitée à 3 mois?
dans la négative, existe il des dispositifs contractuels permettant à une entreprise souhaitant travailler avec un agent commercial de se protéger?

d'avance merci!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés